



**REGLEMENT DU CHAMPIONNAT  
PROMOBAD INTERJEUNES – ICJ  
CODEP 28 – Saison 2019/2020**

---

## SOMMAIRE

<a href="#"><u>Article 1 : GENERALITES</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 2 : ACCESSION</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 3 : COMPOSITION DES EQUIPES POUSSINS</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 4 : COMPOSITION DES EQUIPES BENJAMINS</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 4 : COMPOSITION DES EQUIPES MINIMES</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 5 : QUALIFICATION DES JOUEURS</u></a> -----	page 3
<a href="#"><u>Article 6 : DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE</u></a> -----	page 4
<a href="#"><u>Article 7 : BAREME DES POINTS SUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES</u></a> -----	page 4
<a href="#"><u>Article 8 : NOMBRE DE MATCHS PAR RENCONTRE</u></a> -----	page 4
<a href="#"><u>Article 9 : FORFAIT SUR UN MATCH</u></a> -----	page 4
<a href="#"><u>Article 10 : BAREME DES POINTS PAR RENCONTRE</u></a> -----	page 4
<a href="#"><u>Article 11 : COMMUNICATION DES RESULTATS</u></a> -----	page 5
<a href="#"><u>Article 12 : DROITS D'ENGAGEMENTS</u></a> -----	page 5
<a href="#"><u>Annexe 1 – Autorisation parentale – délégation pouvoir sur compétition</u></a> .....	page 6



# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT PROMOBAD INTERJEUNES SAISON 2019 – 2020

## **Article 1 : GENERALITES**

- 1.1 Le championnat départemental jeune par équipe, du Comité Départemental Badminton d'Eure et Loir est réservé aux clubs du Codep 28 affiliés FFbAD pour la saison 2019-2020.
- 1.2 Ce championnat sera déclaré comme Championnat Promobad
- 1.3 Ce championnat sera mis en place en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- 1.4 Trois catégories concernées : Poussins, Benjamins et Minimes.
- 1.5 Le championnat se déroulera à minima sur 3 journées.
- 1.6 Les volants sont à la charge des participants.

## **Article 2 : ACCESSION**

Pas d'accession ni de rétrogradation, pour évoluer en InterJeunes.

## **Article 3 : COMPOSITION DES EQUIPES POUSSINS**

- 3.1 Surclassement possible pour les minibad devant être maintenu sur la totalité des rencontres de la journée.
- 3.2 Inscription individuelle accompagné d'un référent adulte.
- 3.3 Les équipes seront constituées sur place, par le référent du codep28.

## **Article 4 : COMPOSITION DES EQUIPES BENJAMINS**

- 4.1 Composition minima : 2 garçons et 1 fille accompagnés d'un référent adulte.
- 4.2 Les équipes seront issues de jeunes d'un même club.  
***Pour les clubs ne pouvant constituer une équipe complète, le club s'adressera au référent du codep28 pour une composition pluri clubs.***

## **Article 5 : COMPOSITION DES EQUIPES MINIMES**

- 5.1 Composition minima : 2 garçons et 1 fille accompagnés d'un référent adulte.
- 5.2 Les équipes seront issues de jeunes d'un même club.  
***Pour les clubs ne pouvant constituer une équipe complète, le club s'adressera au référent du codep28 pour une composition pluri clubs.***

## **Article 6 : QUALIFICATION DES JOUEURS**

Tout joueur participant à une journée d'InterJeunes doit être en règle la veille de ladite journée, à savoir :

- être licencié dans le département pour la saison en cours,

### **Article 7 : DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE**

Prévoir **par le Club hôte** des copies de feuilles déclaration de présence et feuilles de rencontres en nombre suffisant. (Issues du logiciel IC Manager).

Si possible, prévoir une imprimante photocopieuse à la table de marque afin d'imprimer rapidement les éléments nécessaires en cas de manque.

Déclaration de présence et composition d'équipe :

Dès leur arrivée, les équipes doivent remettre à la table de marque leurs feuilles de déclaration de présence.

Les volants en cas de litiges : le RSL Grade 3 pour tous les joueurs.

### **Article 8 : BAREME DES POINTS SUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES**

Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres, selon le barème suivant :

Victoire	5 points
Egalité	3 points
Défaite	1 point
Forfait	0 point

S'il y a égalité entre deux équipes, le classement est déterminé par le résultat de la ou les rencontres les ayant opposés.

S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement se fera en fonction de la différence entre le nombre de set gagnés et perdus (ou encore le nombre de points gagnés et perdus) sur l'ensemble des rencontres.

### **Article 9 : NOMBRE DE MATCHS PAR RENCONTRE**

Chaque rencontre consiste en :

- 1 double Hommes
- 2 double Mixte

### **Article 10 : FORFAIT SUR UN MATCH**

9.1 Un match non joué est considéré comme perdu par forfait

9.2 Un forfait sera comptabilisé comme une défaite sur le score de 21-0 21-0.

### **Article 11 : BAREME DES POINTS PAR RENCONTRE**

Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés et perdus selon le barème suivant :

Tous les matchs doivent être joués.

Victoire	1 point
Défaite	0 point
Forfait	0 point

## **Article 12 : COMMUNICATION DES RESULTATS**

Les feuilles de rencontre seront contresignées par les référents des équipes **et remises au GEO référent de la compétition.**

Les feuilles de rencontre devront être saisies sur IC Manager par le GEO (SOC) référent de la compétition et devra faire l'importation des résultats sur Poono.

## **Article 13 : DROITS D'ENGAGEMENTS**

Des droits d'engagement seront perçus par le Comité Départemental d'Eure et Loir de Badminton, ils seront exigibles dès l'inscription de l'équipe et resteront acquis au Codep 28 en cas de forfait de cette équipe.

Ces droits s'élèvent à **15 € par équipe ou 5 € par joueur inscrit en individuel.**

**Catégories : poussins/minibad - Benjamins/minimes**

**Paiement obligatoirement par virement, bien préciser le motif du virement. + copie trésorier du codep : [tresocodebad28@gmail.com](mailto:tresocodebad28@gmail.com)**

Exemple Référence :

\*pour inscription équipe complète / **Nom du club - INTERJEUNES 2019-2020**

\*pour inscription individuelle / **Nom du club – Nom du joueur - INTERJEUNES 2019-2020**

Crédit Mutuel Luisant

FR76 102 78 736 000 011 245 001 79

Banque : 10278 Guichet : 37360 N° Compte : 00011245001 Clé : 79

Domiciliation : CM Luisant BIC : CMCIFR2A

**La procédure d'inscription sera dématérialisée, adressée à :**

Jean-Yves NIVAULT par mail - [interjeunescodep28@gmail.com](mailto:interjeunescodep28@gmail.com)

En cas de besoin, 06 17 92 28 52

Date limite des inscriptions le **31 octobre 2019**  
Début du championnat à partir du **1<sup>er</sup> décembre 2019.**

Annexe 1 – formulaire délégation de pouvoir d'un mineur sur une compétition.



**AUTORISATION PARENTALE – SAISON 2019-2020**  
**DELEGATION DE POUVOIR**

**Extrait article 4.5- Accompagnateur de l'officiel du badminton (LOB) 2019**

« En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité. Le juge-arbitre interdira la compétition aux joueurs se présentant sans responsable majeur à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents. »

Cette attestation pourra être demandée par le Juge Arbitre de la compétition.

En pratique, à l'arrivée du jeune à la salle pour sa compétition, lors du pointage, ce document doit être remis au Juge Arbitre (ou à une personne désignée par le JA).

Je soussigné, .....parent et ou représentant légal de :

Nom, prénom de l'enfant .....

Née le .....à .....

du club de .....

Certifie que lors de la compétition .....

organisée par le club de ..... le .....

mon enfant (ou l'enfant dont j'ai la responsabilité) sera :  
sous ma responsabilité durant la totalité de la compétition.

Je suis joignable par tel : .....

Ou

sera sous la responsabilité d'un adulte responsable que j'aurais désigné et/ou mandaté par le club, pendant toute la durée de la compétition.

Nom : .....Prénom : .....

tel port : .....

Date : ..... signature (parent ou représentant légal)